



Liberté • Égalité • Fraternité

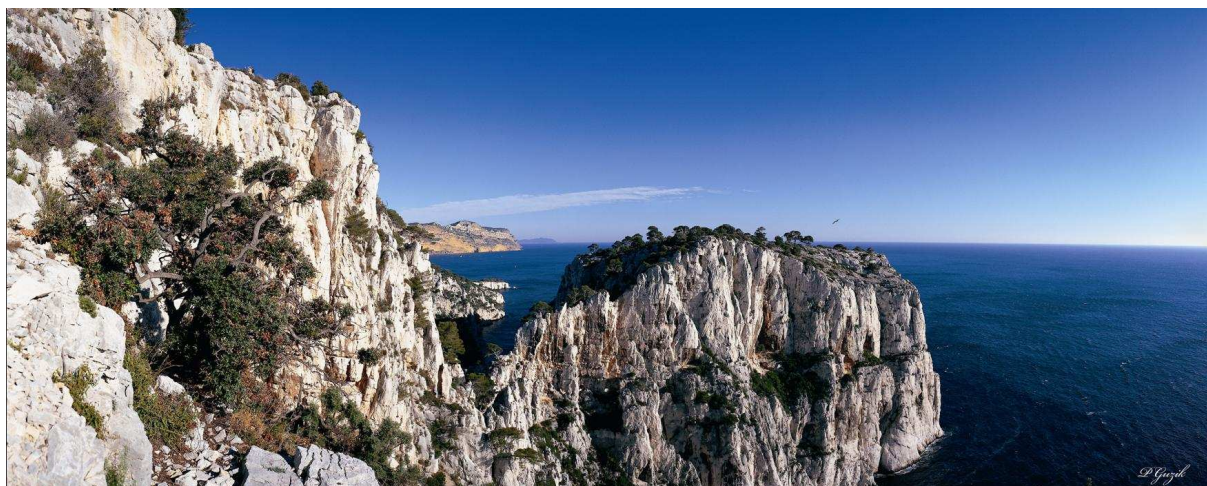
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

DOSSIER DE PRESSE



Le Parc national des Calanques



© Patrick Guzik

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques

Développement durable

Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Sommaire

I. Création du Parc national des Calanques p.3

1. Le 1^{er} Parc périurbain d'Europe, 10^{ème} Parc national de France
2. Un patrimoine paysager, naturel et culturel d'exception
 - En surface : Les paysages, un écrin de massifs calcaires tourné vers le large
 - Sous la mer : des reliefs sous-marins remarquables
 - Milieux naturels, un des « points chauds » mondiaux de la biodiversité
 - Patrimoine culturel : une histoire méditerranéenne millénaire

II. Un Parc national pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles p.15

1. Des patrimoines fragiles, menacés par des pressions multiples
2. Le Parc national, un outil de protection et de gestion à la hauteur des enjeux
 - Concilier la protection des patrimoines avec le développement durable des usages
 - Lutter contre le risque d'incendie
 - Limiter la pollution

ANNEXES p.19

- Les objectifs de protection du patrimoine dans le cœur du Parc
- Les grandes étapes de la création du Parc national des Calanques
- Les parcs nationaux français

I. Création du Parc national des Calanques

1. Le 1^{er} Parc périurbain d'Europe, 10^{ème} Parc national de France

Situé dans les Bouches-du-Rhône, le Parc national des Calanques, créé par décret du 18 avril 2012, est le **10^{ème} Parc national français**.

Paysage emblématique, à la fois terrestre et marin, de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques est connu dans le monde entier pour ses paysages grandioses, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel caractéristique.

Aux portes de la deuxième ville de France, ce joyau naturel de la Côte d'Azur fait depuis près d'un siècle l'objet d'une volonté forte de protection. L'outil parc national, outil de protection de l'environnement par excellence, est apparu comme la solution la mieux adaptée pour répondre à ces enjeux de préservation des patrimoines, de gestion durable de ce territoire à la fois terrestre, marin et périurbain et de reconnaissance nationale et internationale de ce joyau national.

Le Parc national des Calanques est le fruit d'un long travail de concertation avec tous les acteurs concernés. **Il vise avant tout à concilier la protection de l'environnement avec les activités professionnelles et de loisirs existantes.** Pour cela, le nouvel établissement public du parc national travaillera avec les collectivités et les acteurs locaux à l'amélioration du suivi du patrimoine, à la gestion de la fréquentation, à la promotion des richesses du territoire et à la sensibilisation des usagers et des visiteurs.

En chiffres

10^e parc national français (le 7^e en métropole, le 3^e marin et le 1^{er} périurbain).

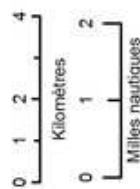
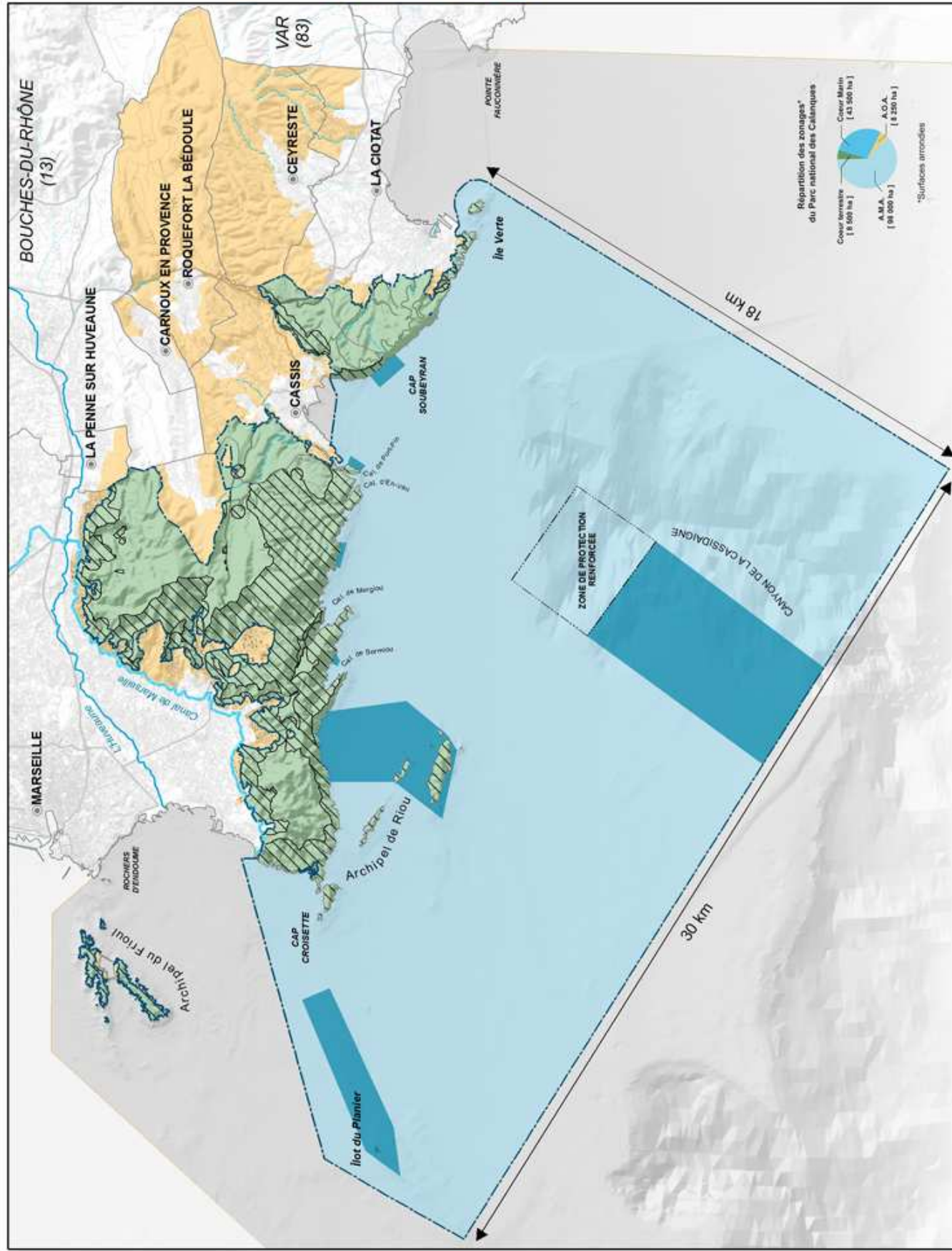
Une surface essentiellement maritime : 158 100 ha dont 141 500 ha en mer (89,5%)

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Cœur terrestre | 8 300 ha |
| Cœur marin | 43 500 ha |
| Aire Optimale d'Adhésion (AOA) | 8 300 ha |
| Aire Maritime Adjacente (AMA) | 98 000 ha |

Au total, 7 communes* sont concernées par le Parc national dont 3 pour le seul cœur : Marseille, Cassis et La Ciotat.

* Marseille, Cassis, La Ciotat, Carnoux-en-Provence, La Penne-sur-Huveaune, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule

Périmètres du Parc national des Calanques



Conformément à l'esprit de la loi de 2006, le Parc national des Calanques est un établissement public créé et financé principalement par l'Etat. Il est organisé autour d'un conseil d'administration, instance de gouvernance locale composé des élus des collectivités concernées, de représentants d'associations de protection de l'environnement, d'usagers, de propriétaires, d'habitants, de socioprofessionnels, d'établissements publics, d'organismes scientifiques et de représentants de l'Etat.

La création du Parc national des Calanques est l'assurance :

- d'une reconnaissance internationale,
- de moyens humains conséquents sur terre et en mer (police de la nature, équipe permanente de terrain, de scientifiques, techniciens et experts),
- d'une forte valeur ajoutée de compétences (architecture, paysage, développement durable...)

Plus d'informations sur le Parc national des Calanques :

www.gjpcalanques.fr

2. Un patrimoine paysager, naturel et culturel d'exception

« Si le **cœur** confère à l'ensemble du parc national une part importante de son caractère, certaines composantes fortes de ce dernier, en rapport avec son identité sociale et culturelle, concernent l'ensemble du territoire.

Le caractère du parc national repose à la fois sur des éléments matériels, notamment un **riche patrimoine naturel, culturel et paysager**, spécifique et objectivement décrit, mais aussi **sur des éléments immatériels**, notamment sur **tout ce qui suscite chez l'homme l'émotion, le respect, un imaginaire particulier et une capacité de ressourcement**. »

Extrait du texte d'accompagnement de l'arrêté du 23 février 2007 arrêtant les principes fondamentaux applicables à l'ensemble des parcs nationaux

De la Sabline de Marseille à l'herbier de Posidonie, des coraux profonds de la Cassidaigne aux forêts matures de chênes verts, de l'aigle de Bonelli au cachalot, ou encore de la grotte Cosquer au cabanon et la barque de pêche, les Calanques offrent une biodiversité (avec plusieurs dizaines d'espèces rares voire endémiques) et un patrimoine culturel matériel et immatériel d'une très grande richesse. C'est cet ensemble unique d'écosystèmes terrestres et marins, littoraux et insulaires, culturel et historique, que le Parc national des Calanques aura pour mission de protéger et de valoriser, pour les populations résidentes, les visiteurs d'un jour et les générations futures.

Que ce soit au dessous ou au dessus du niveau de la mer, le relief est omniprésent dans tous les paysages des Calanques, élément indissociable du caractère du parc national.

➤ En surface : Les paysages, un écrin de massifs calcaires tourné vers le large

Ce territoire, situé à proximité immédiate des villes, se caractérise par des paysages contrastés, entre terre et mer, dont les calanques sont la caractéristique la plus singulière.



Les territoires constituant le cœur des Calanques constituent un vaste espace sauvage et préservé, essentiellement escarpé et sans ressources en eau, qui culminent avec les falaises Soubeyrannes, le Mont Carpiagne ou le Cap Canaille.

80% du cœur est protégé au titre des sites classés, reconnaissance réglementaire de sa grande valeur en tant que site pittoresque.

L'histoire géologique et climatique a façonné des paysages naturels grandioses : les Calanques, échancrures profondes dans une côte au calcaire d'un blanc étincelant, où la mer pénètre dans les terres entre des falaises abruptes alors même qu'elle était à plusieurs dizaines de mètres plus bas par le passé. Au massif des Calanques, répond celui du Cap Canaille et de ses falaises Soubeyrannes aux tons ocre à orangé, parmi les plus hautes d'Europe.



© Gérard Crossay – MEDDTL



Cap Canaille © Patrick Guzik

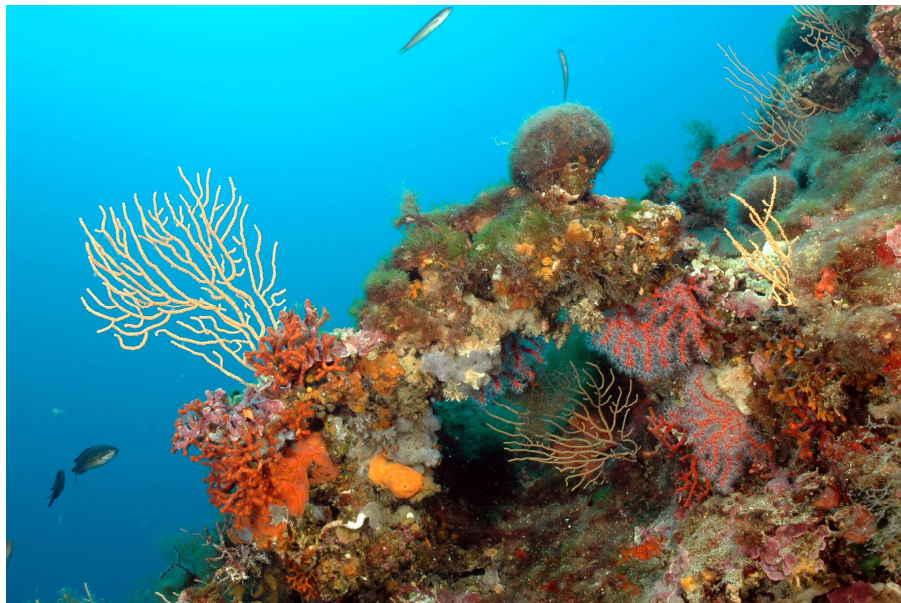


Bec de l'Aigle à La Ciotat © Philippe Richaud

➤ **Sous la mer : des reliefs sous-marins remarquables**

Cette richesse terrestre trouve son équivalent dans les prolongements sous-marins des reliefs karstiques à l'architecture complexe et chahutée (arches, grottes, surplombs, tombants...).

L'inclusion d'un cœur marin permettra de mieux protéger ces paysages sous-marins, certains naturels, d'autres liés à de nombreuses et parfois très anciennes épaves.



Coralligène © Olivier Bianchimani

➤ Milieux naturels, un des « points chauds » mondiaux de la biodiversité

Des milieux naturels terrestres d'une grande diversité malgré de fortes contraintes climatiques

Sur terre

- 31 écosystèmes remarquables
- 140 espèces protégées dont l'Aigle de Bonelli (1 couple sur les 30 recensés en France)

La diversité des milieux naturels (massifs calcaires, littoral marin, îles et îlots...) et des conditions de vie particulièrement rudes (sécheresse estivale, sol calcaire, embruns salés...) permettent la présence d'espèces rares et spécifiques faisant de ce territoire une référence pour les milieux méditerranéens.

La majorité du territoire est une mosaïque de garrigues, de landes et de pelouses dont la composition floristique est particulièrement riche. Les nombreuses falaises et grottes, notamment, abritent **une flore et une faune remarquables**, espèces ayant développé des stratégies d'adaptation à ce milieu hostile : mousses, algues, fougères, coléoptères, lézards, chiroptères, oiseaux nicheurs... La plupart est réglementairement protégée au niveau national ou communautaire.

Certaines espèces végétales sont endémiques de Basse Provence (**Genêt de Lobel**) d'autres du cœur lui-même (**Sabline de Provence, Astragale de Marseille, Ophrys de Marseille**).



Sabline de Marseille © Cathy Adrian - GIP



Ophrys © Francis Talin

Les archipels de Riou, du Frioul et l'Île Verte, soumis à de fortes pressions (fréquentation, espèces invasives), sont pourtant des refuges pour des espèces remarquables. C'est le cas d'oiseaux marins menacés comme le **Puffin cendré**, le **Puffin de Méditerranée**, l'**Océanite tempête**.

A l'intérieur des terres, on relève un unique couple d'**Aigle de Bonelli** – espèce devenue très rare en France – faisant jusqu'ici l'objet d'un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope.



Aigles de Bonelli © T Roger & F Larrey

Pour aller plus loin en images

Une orchidée endémique : l'Ophrys Massiliensis

http://www.dailymotion.com/video/xhlevj_onf-calanques-une-orchidee-endemique-l-ophrys-massiliensis_lifestyle

L'archipel de Riou et ses Goélands

http://www.dailymotion.com/video/xgjwf7_mdd-tv-calanques-marseille-l-archipel-de-riou-ses-goelands_lifestyle#

Des milieux marins riches d'une grande biodiversité

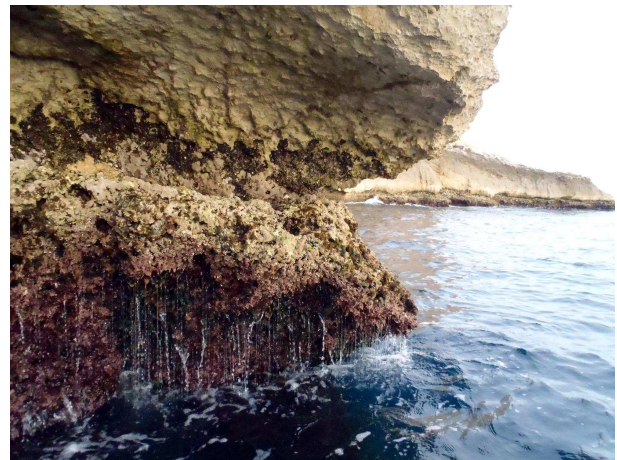
En mer

- 14 écosystèmes remarquables
- 60 espèces patrimoniales (dont les 2/3 sont protégées) : Mérou, Corb, plusieurs espèces de dauphins et de tortues marines
- De nombreuses autres espèces restent à découvrir, notamment dans les grottes ou les canyons.
- Le Canyon de la Cassidaigne est remarquable pour sa richesse biologique

La Méditerranée, « point chaud » mondial de la biodiversité

0,8 % de la superficie des océans et mers du globe pour
7% des espèces connues dans le monde dont 13 000 espèces endémiques

La surface du cœur marin représente cinq fois la partie terrestre. Il regroupe quasiment toute la diversité des milieux et espèces méditerranéens, compte tenu d'une courantologie et d'une topographie particulièrement complexes, depuis les canyons profonds (jusqu'à - 1250 m) parsemés de coraux d'eaux froides, jusqu'aux petits fonds d'**herbier de Posidonie**, habitat prioritaire et écosystème pivot des espaces littoraux, et aux **encorbellements à Lithophyllum** en surface.



Encorbellement à Lithophyllum © Olivier Bianchimani

Cette diversité de reliefs, associée à des eaux d'une grande richesse (apport de l'embouchure du Rhône, courant ligure, « upwelling¹ »...), fait que le cœur abrite de **nombreuses espèces recouvrant l'ensemble du cycle alimentaire du phytoplancton jusqu'aux espèces prédatrices.**

Malgré une importante biodiversité marine, **les populations de nombreuses espèces ne présentent souvent pas un « bon état », que ce soit en termes de taille ou de quantité :**

- **le Corb et le Mérou brun**, espèces emblématiques de Méditerranée, qui, malgré un moratoire national institué pour ce dernier en 1993, ne présentent pas des effectifs à la hauteur de ce que l'on constate dans de nombreuses Aires Marines Protégées ;
- **la Grande Nacre, le plus grand coquillage de Méditerranée**, vivant au sein de l'Herbier et dont les individus de grande taille deviennent rarissimes ;

¹ Remontée d'eaux froides généralement riches en matières nutritives.

- **l'herbier à Posidonie**, « espèce pivot » de Méditerranée servant à la reproduction, de nurserie, d'habitat et dont les surfaces auraient diminué à l'échelle du cœur de 40% en une quarantaine d'années compte tenu des pressions anthropiques (mouillages) et de la pollution. L'état des lieux réalisé pour Natura 2000 a montré que seul 20% était en « bon état », notamment dans les principales calanques. La régression semble s'être stabilisée ces dernières années² ;
- **les Oursins, les Langoustes**, etc. dont les effectifs sont en constante diminution et les individus de taille de plus en plus réduite compte tenu de la pression de prélèvement ;
- **le Corail Rouge**, récolté depuis l'antiquité, dont les branches de plus de quelques centimètres se trouvent dorénavant à des profondeurs de plusieurs dizaines de mètres ;
- **l'Hippocampe** dont les deux espèces de Méditerranée sont devenues particulièrement rares du fait de la dégradation des habitats (herbiers notamment) et de sa capture volontaire ou non.



Herbiers de Posidonie et Grande Nacre

© Olivier Bianchimani



Corail rouge © Olivier Bianchimani



Hippocampe © Christiane Deltour

Ces milieux littoraux sont représentatifs de la richesse écologique exceptionnelle du bassin méditerranéen, un des « points chauds » mondiaux de la biodiversité. Ils sont riches mais vulnérables.

[Pour aller plus loin en images](#)

« Toucher le fond » : exploration des canyons sous-marins

http://www.dailymotion.com/video/xdilw9_mdd-tv-toucher-le-fond_tech
version longue

http://www.dailymotion.com/video/xm2w0g_exploration-sous-marine-en-mediterranee-la-campagne-des-canyons-de-l-agence-des-aires-marines-protég_tech#
version courte

² Plan de Gestion de la Rade de Marseille – Diagnostic – Mai 2007 – Ville de Marseille.



➤ Patrimoine culturel : une histoire méditerranéenne millénaire

De précieux vestiges

Le cœur du parc national des Calanques a été **occupé par l'homme depuis plusieurs milliers d'années** : la grotte Cosquer, au cap Morgiou, décorée de peintures rupestres dont les premières datent d'il y a 27 000 ans, est le témoignage le plus extraordinaire de cette occupation.



© MCC - DRAC SRA PACA Michel OLIVE

De nombreux vestiges plus récents (du 15^e au 20^e siècle), restent visibles, la plupart étant à proximité des villes ou sur le littoral (anciennes usines, fours à chaux, forts militaires, batteries, cabanons, etc.). Ils sont rarement valorisés, généralement voués à l'oubli ou à la ruine. En outre, selon les experts, le potentiel archéologique du cœur semble important, même si très peu documenté. Quant aux fonds marins, on y trouve plus de 100 épaves.

Sur les principaux espaces naturels du territoire du Parc national des Calanques, **près de 90 sites archéologiques d'une grande richesse** ont été mis à jour.

Le « **cabanon** » au sein des calanques habitées, témoin le plus visible d'un certain art de vivre et datant pour certains du 19^{ème} siècle, est aussi un objet patrimonial fort, à l'authenticité souvent encore préservée.

Mythologie et représentations culturelles

Une « **mythologie des calanques** » s'est également développée au cours des âges, compte tenu sans doute du caractère grandiose et impressionnant de certains sites et du contraste fort qu'ils présentent avec les villes.

Ce territoire est l'un des berceaux de la civilisation méditerranéenne avec en filigrane toute les mythologies qui y sont liées et dont le parc national est aussi une reconnaissance.

Selon la légende, la Fontaine de Voire dans la Calanque de Marseillevyre aurait été le théâtre de l'union entre Gyptis la Saliennaise et Protis le Phocéén, union qui fut à l'origine de la fondation de Marseille, il y a près de 2 600 ans.

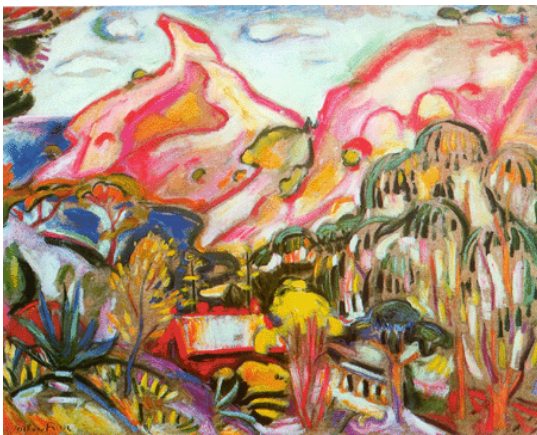
Cette mythologie a disparu mais les sentiments qui la portaient se sont transmis au fil des générations et se retrouvent dans de nombreuses œuvres culturelles :

- **Littérature** : Frédéric Mistral dans son ouvrage *Calendal* (1869), Gaston Rébuffat dans *Etoiles et Tempêtes* ou *Neige et Roc*, ou plus récemment Jean Claude Izzo avec notamment sa trilogie marseillaise (*Total Khéops* en 1995, *Chourmo* en 1996 et *Solea* en 1998).

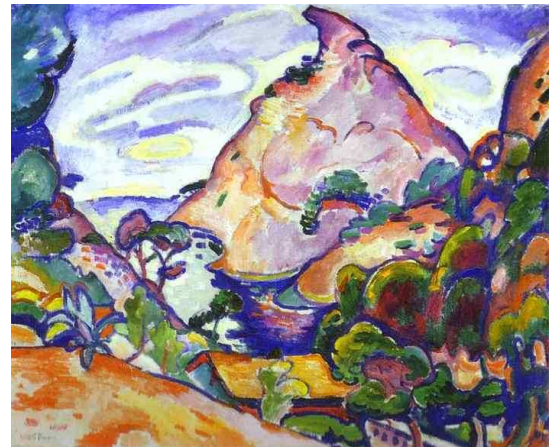


Raphaël Ponson, *La Calanque de Port-Pin* (1873)

- **Peinture** : Loubon, Guigou, Olive, Montenard, Ponson. Ce dernier, en particulier, fait percevoir la calanque comme phénomène naturel imposant le respect ; puis Derain, Braques, Friesz, Cézanne, Briata.



Othon Friesz, *Bec de l'Aigle, La Ciotat*, 1906-7



Georges Braque, *La Calanque par temps gris*, 1907

- **Cinéma** : les frères Lumières, Pagnol, Tourneur, Carpita, Melville, Friedkin et nombreux cinéastes récents, Besson, Marchand, Berry, etc.

Les Calanques, depuis les origines du cinéma

La relation entre les Calanques et le cinéma remonte aux origines de l'art cinématographique, lorsque les frères Louis et Auguste LUMIÈRE projetèrent l'un de leurs premiers films, la célèbre *Arrivée d'un train en gare de La Ciotat*, en 1896, quatre ans seulement après l'invention du cinématographe. La première projection privée a d'ailleurs eu lieu à la résidence des deux frères, au Château Lumière à La Ciotat.

- **Musique** : les chansons vantant l' « art de vivre au cabanon » sont nombreuses, des opérettes du siècle dernier au Massilia Sound System, etc.



L'apport des traditions, des activités sportives et scientifiques

Le littoral, les calanques, les collines restent le support de multiples traditions séculaires, qu'elles proviennent d'une époque où il s'agissait de lieux de subsistance (chasse, cueillette, pêche...), puis de loisir avec l'« **art de vivre provençal** », principalement sur la côte.

La **bouillabaisse**, plat traditionnel marseillais aux « poissons de roches », symbolise sans doute le mieux cette recherche du plaisir, de la convivialité et du contact avec la nature encore très prégnant.

Le territoire a aussi acquis une notoriété associée à des **exploits sportifs ou techniques et à des découvertes scientifiques**. Notamment :

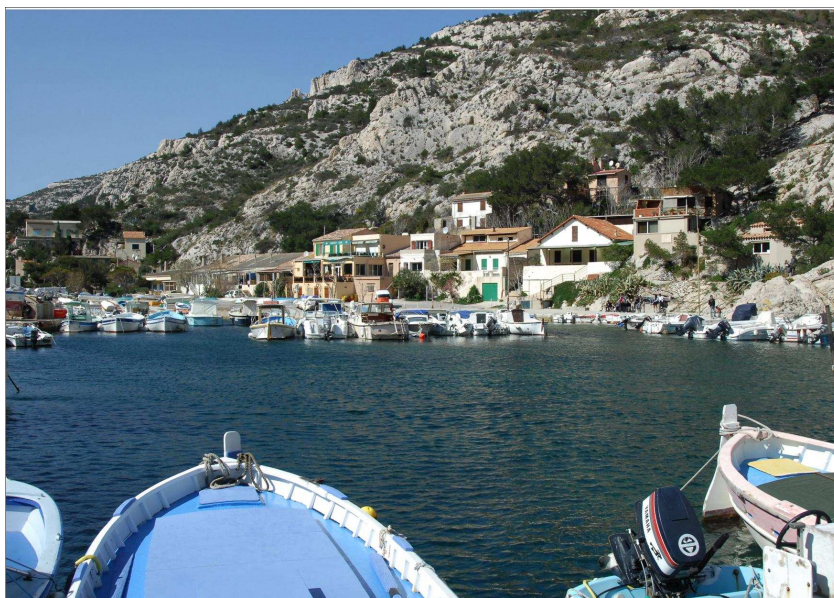
- invention de l'escalade moderne dans les Calanques de Marseille par le célèbre alpiniste Gaston REBUFFAT ;
- naissance de l'océanographie, de l'archéologie sous-marine et de la plongée en scaphandre autonome avec le commandant Jacques-Yves COUSTEAU et le plongeur Albert FALCO qui y mènent les premières fouilles archéologiques sous-marines en 1952.

Le site est également tristement célèbre pour avoir été le lieu de la disparition de Saint-Exupéry.

Les caractéristiques scientifiques exceptionnelles du parc national et la proximité de la métropole marseillaise ont permis d'écrire de nombreuses pages de **l'histoire des sciences**. En témoignent le site de Luminy au centre du massif des Calanques et la Station océanologique d'Endoume à Marseille (université d'Aix-Marseille).

Le cabanon, héritage historique des Calanques

L'art de vivre populaire provençal originel « à la campagne ou sur la côte » reste très prégnant. Dès le 19^e siècle, le concept de villégiature, de double résidence, se retrouve en chanson, dans la littérature et sur la scène musicale, locale mais aussi nationale, où le « cabanon » est un héritage identitaire des Marseillais.



Morgiou © Francis Talin

Dans le massif des Calanques s'est développée il y a plus d'un siècle une véritable « vie de village », une forme de loisir pour les classes populaires, loin des contraintes de l'agglomération et plus près de la nature. Cet isolement au sein de certaines calanques a permis la conservation d'authentiques cabanons marseillais qui possèdent une histoire propre à chaque calanque.

Ce sont au départ de simples cabanes de pêcheurs et d'humbles logements d'ouvriers. L'appellation de « cabanonier » recouvre alors tout ce qui a trait à l'habitant et à la pratique du « cabanon ». Ces « petits cabanons pas plus grands qu'un mouchoir de poche » (René Sarvil, 1935) sont encore présents aujourd'hui comme éléments originaux du patrimoine bâti des Calanques.

II. Un Parc national pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles

1. Des patrimoines fragiles, soumis à des pressions multiples

La **proximité immédiate d'espaces naturels sauvages avec la deuxième ville de France** est le principal défi que devra relever le Parc national avec l'aide de tous ses partenaires.

Les principales menaces sont les **incendies**, les **pollutions des sols et des eaux côtières** concentrées ou diffuses.

Par ailleurs, aux usages locaux et réguliers, s'ajoute la **fréquentation touristique** qu'il convient de concilier avec la préservation de ces espaces remarquables, notamment sur le littoral et les îles.

Cette situation engendre des pressions sur le littoral et les îles en particulier, qui peuvent également peser sur la biodiversité et la qualité des milieux.

Focus sur les activités économiques

Le territoire du parc national est le siège de **multiples activités professionnelles ou de loisir à terre comme en mer**.

La pêche artisanale est la principale activité professionnelle du territoire. Les autres activités sont liées au **tourisme** et aux **transports maritimes**. La **viticulture**, très dynamique sur Cassis, est la principale activité agricole.

Le tourisme

Avec une fréquentation évaluée **entre 1,5 et 2 millions de visiteurs par an** (sur terre et en mer), le territoire du futur parc national, et plus particulièrement le massif des Calanques, est **l'un des sites naturels les plus visités de France**.

2. Le Parc national, un outil de protection et de gestion à la hauteur des enjeux

La création d'un Parc national garantira un cadre structuré de gestion et de protection de ce patrimoine unique, en synergie avec tous les acteurs existants.

➤ Concilier la protection des patrimoines avec le développement durable des activités socio-économiques

Fort du constat de dégradation d'un certain nombre de milieux et de l'évolution des pressions liées aux activités humaines, l'objectif clé est de **mieux maîtriser les activités socio-économiques dans le cœur du Parc** et d'en connaître les évolutions biologiques et socio-économiques.

Compte tenu de la forte appropriation du territoire par les habitants et les visiteurs et le développement économique qui en découle, il s'agit également de **faire en sorte de concilier dans de bonnes conditions, ces activités et la qualité du patrimoine.**

Organiser l'utilisation de l'espace par les activités socio-économiques

On dénombre de multiples usages dans le cœur du parc national :

- **Chasse** : activité traditionnelle organisée dans le cœur du parc selon les modalités définies dans la charte³.
- **Escalade** : activité sportive qui a conféré au massif des Calanques une grande part de sa renommée. Plus de 3 000 voies sont dénombrées. La charte aide à concilier cette pratique avec la présence le long des voies, des oiseaux nicheurs, des chauve-souris et des espèces végétales particulières des corniches.
- **VTT** : activité sportive peu développée compte tenu des règlements actuellement applicables.
- **Batellerie** : activité touristique qui permet la découverte des calanques dans le respect des joyaux sous-marins et terrestres qu'elles contiennent. Quand le milieu est trop fragile, les plus gros bateaux – plaisance comprise – ne peuvent pas accéder au fond des calanques étroites (En Vau, Port Pin par exemple).
- **Plaisance** : activité caractéristique du parc national, qui se poursuivra selon certaines modalités simples de respect des milieux (exemple : le mouillage aura lieu en dehors des herbiers de Posidonie).
- **Pêche professionnelle et amateur** : la pêche artisanale est très présente. La pêche amateur est également développée, ainsi que la « pêche » sous-marine. L'ensemble de ces prélèvements dans le milieu peuvent influencer à la fois sur la diversité biologique et sur la ressource halieutique, dont les populations et les tailles spécifiques sont parfois en déclin. Aussi, ces activités feront l'objet d'un suivi par le parc national pour permettre de conduire des mesures de préservation des richesses et ressources marines. La suspension des « oursinades » ces dernières années du fait de l'état de la ressource, est un exemple de mesure concrète.

³ La charte du parc définit à la fois les objectifs de protection des patrimoines dans le cœur, et les orientations de protection, mise en valeur et développement durable dans l'aire d'adhésion, afin de concilier le développement des activités économiques, notamment agricoles, touristiques, commerciales et artisanales avec les richesses naturelles et culturelles du territoire.

Préserver le patrimoine naturel et culturel pour contribuer au développement durable du territoire

La conservation des écosystèmes terrestres et marins, vocation fondamentale du Parc national, ne peut qu'accroître l'attractivité du territoire et donc assurer un développement durable des activités et de l'économie.

Sur terre et en mer, les agents de terrain du parc national auront pour mission de sensibiliser et guider les visiteurs et usagers sur les richesses et les fragilités des espaces, sur les gestes éco-responsables.

- **Mieux organiser l'accès du public**, en partenariat avec les collectivités, notamment lors de la saison estivale : gestion des accès, entretien des sentiers...
- **Fournir une expertise en matière de préservation des espèces** : le Parc national permettra d'affirmer ou de renforcer les différents statuts réglementaires de protection des espèces. De part son expertise et son suivi du fonctionnement écologique des milieux, il pourra en outre adapter au mieux ses stratégies de conservation.
- **Renforcer la protection des espèces par une réglementation adaptée** que l'Etablissement Public du Parc mettra en œuvre ou proposera aux autorités en mer⁴.

Au côté d'une politique de protection exemplaire des patrimoines en cœur, le Parc national des Calanques sera aussi, dans le périmètre dit « d'aire d'adhésion », un partenaire privilégié des acteurs locaux et au premier chef des communes pour la concrétisation de leurs projets s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Une action du Parc national des Calanques : Les patrouilleurs Verts et Bleus

Dans le cadre de ses missions pédagogiques, l'Etablissement public du parc national renouvelle durant la saison estivale le dispositif des patrouilles vertes (à terre) et des patrouilles bleues (en mer) mis en place depuis une dizaine d'années dans le massif des Calanques à l'initiative du Groupement d'intérêt public des Calanques, la Ville de Marseille, le Naturoscope, le CEN PACA (Conservatoire des espaces naturels), et l'Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement (AIEJE).

Depuis 2004, près de 250 000 visiteurs des calanques, à terre comme en mer, ont ainsi été accueillis par les Patrouilleurs.

Les missions des patrouilleurs verts et bleus :

- **sensibiliser aux gestes respectueux de l'environnement**,
- **informer sur la réglementation des usages** du nouveau Parc national des Calanques et sur ses objectifs de protection du territoire,
- **informer sur les richesses du patrimoine naturel, paysager et culturel** du parc national,
- **informer sur la réglementation concernant les conditions d'accès et de circulation** sur le massif en été (arrêtés préfectoraux et municipaux) en fonction du risque incendie,
- **orienter** les promeneurs et randonneurs, les conseiller sur les précautions à prendre,
- **surveiller le massif pour la prévention des incendies** (signaler les infractions relatives à l'apport de feu, à la circulation et au stationnement automobile),
- **informer sur le plan de balisage et la réglementation en mer.**

⁴ Article L331-14 II du Code de l'Environnement : « L'établissement public du parc national peut proposer aux autorités administratives compétentes de soumettre à un régime particulier la pêche, la circulation en mer et la gestion du domaine public maritime dans le cœur du parc national, dans le respect du droit communautaire et du droit international. »

Pour aller plus loin en images

Police de la nature

http://www.dailymotion.com/video/xhldu2_onf-calanques-operation-de-police-de-la-nature_lifestyle

La protection du faucon pèlerin

http://www.dailymotion.com/video/xhleu5_onf-calanques-la-protection-du-faucon-pelerin_lifestyle

La protection de la Sabline de Provence

http://www.dailymotion.com/video/xhleob_onf-calanques-la-protection-de-la-sabline-de-provence_news

➤ **Lutter contre le risque d'incendie**

A terre, le cœur dans son ensemble est menacé par l'incendie comme dans toutes les zones méditerranéennes. Les interfaces ville-nature sont souvent propices aux départs de feu. Outre l'impact paysager, les incendies à répétition conduisent à un appauvrissement durable de la végétation.

Le Parc national viendra renforcer la stratégie de prévention incendie en termes de planification, d'aménagement, d'information et de surveillance.

Pour aller plus loin en images

Défense forêts contre l'incendie DFCI

http://www.dailymotion.com/video/xhlecn_onf-calanques-defense-forets-contre-l-incendie-dfci_lifestyle

➤ **Limiter la pollution**

La création du Parc national et sa charte seront des vecteurs pour améliorer la qualité des eaux au regard des rejets existants aujourd'hui en cœur de parc national.

Le passé industriel du littoral sud de Marseille a laissé de nombreuses traces de pollutions aux métaux lourds, posant un problème de santé publique et d'impact environnemental.

Sur terre, une action du Parc national des Calanques a été de dépolluer les sols des anciens sites industriels du littoral sud de Marseille.

ANNEXES

Les objectifs de protection du patrimoine dans le cœur du Parc

A) Préserver la biodiversité méditerranéenne terrestre et marine

1. Préserver ou restaurer le bon fonctionnement des écosystèmes
2. Protéger les éléments naturels de grande valeur patrimoniale
3. Favoriser la diversité biologique commune méditerranéenne sous toutes ses formes
4. Proposer la création de réserves intégrales

B) Préserver les paysages, la quiétude et la magie des lieux

5. Limiter l'artificialisation, renforcer l'intégration paysagère des aménagements, rechercher la réversibilité
6. Préserver la quiétude des lieux et les possibilités de ressourcement de chacun
7. Limiter la « marchandisation » des sites et des paysages

C) Préserver et valoriser la richesse culturelle de la Méditerranée provençale

8. Réhabiliter, valoriser la ruralité et/ou la qualité des interfaces ville / nature
9. Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et archéologique, et l'histoire des lieux
10. Favoriser le patrimoine culturel terrestre, littoral et maritime qui respecte durablement le territoire

D) Faire du cœur un espace de nature d'exception pour l'accueil, la découverte et la sensibilisation des publics

11. Accueillir, éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel du Parc national des Calanques
12. Trouver le bon équilibre entre développement des activités de pleine nature et protection de l'environnement et garantir un « tourisme durable »
13. Maîtriser la fréquentation et organiser des pratiques sportives et de loisir écoresponsables

Grandes étapes de la création du Parc national des Calanques

Paysage remarquable, la valeur patrimoniale des Calanques réside également dans la grande richesse de la biodiversité et dans sa tradition culturelle, témoignage vivant d'un art de vivre méditerranéen séculaire. La protection de ce site d'exception réputé dans le monde entier débute à la fin du 19^e siècle avec l'achat par l'Etat de terrains confiés à la gestion de l'Office des Eaux et Forêts (aujourd'hui Office national des Forêts - ONF). Ce mouvement s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui sous l'impulsion de l'Etat, des communes et des nombreuses associations locales.

- 1999 : création du GIP (Groupement d'Intérêt public) des Calanques.
- 2000 : premières « Patrouilles vertes » du GIP : dispositif terrestre de sensibilisation des visiteurs des Calanques qui s'appuie sur des équipes mobiles de jeunes diplômés en environnement.
- 2003 : désignation du GIP en tant qu'un des opérateurs Natura 2000 du grand site « Iles Marseillaises, Calanques, Cap Canaille et Massif du grand Caunet ». Importante phase d'études, inventaires, diagnostics naturalistes, élaboration des « documents d'objectifs ».
- 2006 : loi du 14 avril 2006 réformant le statut des parcs nationaux, véritable point de départ du projet de parc national des Calanques⁵.
- 2009 : loi Grenelle 1 actant la création d'un nouveau parc national en milieu méditerranéen. Le 30 avril, signature par le Premier ministre de l'arrêté du périmètre de prise en considération du projet.
- 2009 - 2011 : concertation pour l'élaboration des projets de charte et de réglementation en cœur du futur Parc national.
- 2011 : élaboration d'un projet de charte, prenant en compte les modifications issues des différentes consultations, mais aussi des recommandations des instances nationales (Conseil National de la Protection de la Nature - CNPN et Comité Interministériel des Parcs nationaux - CIPN) et des arbitrages de l'Etat. Approbation de ce projet par le GIP le 24 juin, suivie de consultations publiques (Consultations institutionnelles et Enquête publique) d'août à novembre.
- 2012 : approbation du projet en assemblée générale du GIP le 20 janvier, puis en CNPN le 3 février, en CIPN le 7 février. Transmission au Conseil d'Etat en mars.
- 2007-2011 : concertations et études avec l'ensemble des acteurs locaux (associations d'habitants, socioprofessionnels, associations sportives, associations de protection de l'environnement, établissements publics...).
- 18 avril 2012 : signature par le Premier Ministre du décret de création du Parc national des Calanques

⁵ Cette loi introduit les notions de « caractère », de « cœur », d'« aire d'adhésion » et de « solidarité écologique » entre les deux parties du territoire du parc. Elle élargit également les missions de l'Etablissement public du Parc au patrimoine culturel et à l'accompagnement du développement local. Elle organise enfin une évolution de la gouvernance en plaçant les acteurs locaux au premier plan et en favorisant le développement des partenariats.

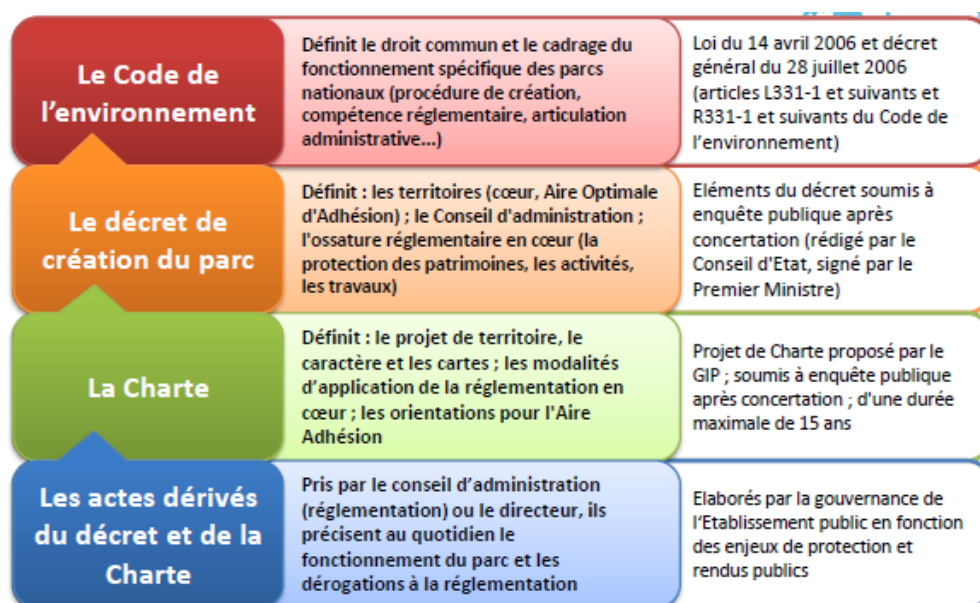
Les parcs nationaux français

Depuis la loi sur les parcs nationaux de 1960, 10 Parcs Nationaux ont été créés en métropole et dans les départements d'outre-mer :

| | |
|------|---------------|
| 1963 | La Vanoise |
| 1963 | Port-Cros |
| 1967 | Les Pyrénées |
| 1970 | Les Cévennes |
| 1973 | Les Ecrins |
| 1978 | Le Mercantour |
| 1989 | La Guadeloupe |
| 2007 | La Guyane |
| 2007 | La Réunion |
| 2012 | Les Calanques |

L'ensemble des 10 parcs nationaux comprennent **plus de 2 567 000 ha de cœur terrestre** et **49 770 ha de cœur marin**.

Cadre réglementaire



Pour aller plus loin

Brochure de présentation des parcs nationaux

http://www.parcsnationaux.fr/content/download/9687/89118/file/MeP_Brochure_2010_PNF.pdf